

beaulieu  
pré en bulle



# un lieu d'où rayonner

## 1. Maintien des activités mobiles :

*proximité, réseaux, projets*

Ne disposant pas de véritable « Maison de Quartier », *pré en bulle* fonctionne depuis sa création sur la base de projets d'animations mobiles dont la plupart sont réalisés en collaboration avec le réseau associatif et social du quartier (cf. rapport d'activités 2007). Il apparaît que ce mode d'intervention est particulièrement adapté à ce secteur de la ville où cohabitent de multiples îlots se distinguant par leur histoire et leur identité (Grottes, îlot 13, Montbrillant, Stroumpfs, Beaulieu, etc)

L'organisation des activités mobiles a amené *pré en bulle* à collaborer étroitement avec de nombreuses associations et groupes d'habitants. Au fil des ans, l'association a ainsi développé un réseau et une expertise qu'elle met volontiers et régulièrement au service des initiatives locales.

En obtenant un lieu « en dur » impliquant un travail de gestion plus important, le risque encouru par *pré en bulle* pourrait être de perdre la souplesse, la polyvalence, la capacité d'adaptation qui font sa spécificité et lui permettent aujourd'hui d'être présent parmi les gens et de sentir le pouls du quartier.

C'est pour cette raison et afin d'éviter toute dérive d' « enfermement administratif » que nous souhaitons afficher en priorité notre volonté de maintenir la totalité de nos actions mobiles dans le quartier.

**Doivent donc être maintenues :**

- **Les activités à destination des adolescents**, développées principalement suite à l'ouverture du Cycle Montbrillant. Il s'agit de « geneva sound system » (événement autour de la culture hip hop avec la sonomobile), de « street dance » (espace gratuit de danse dans une salle de gym du cycle), du cyber café « Tamagotchi » et finalement du camp et des sorties de ski.

- **Les animations mobiles régulières pour les enfants et le tout public**: ateliers et espaces itinérants (atelier vélo, atelier cirque, roulotte d'information, guinguette, cinéma, sono, etc) emmenés aux quatre coins du quartier à l'aide des six triporteurs.

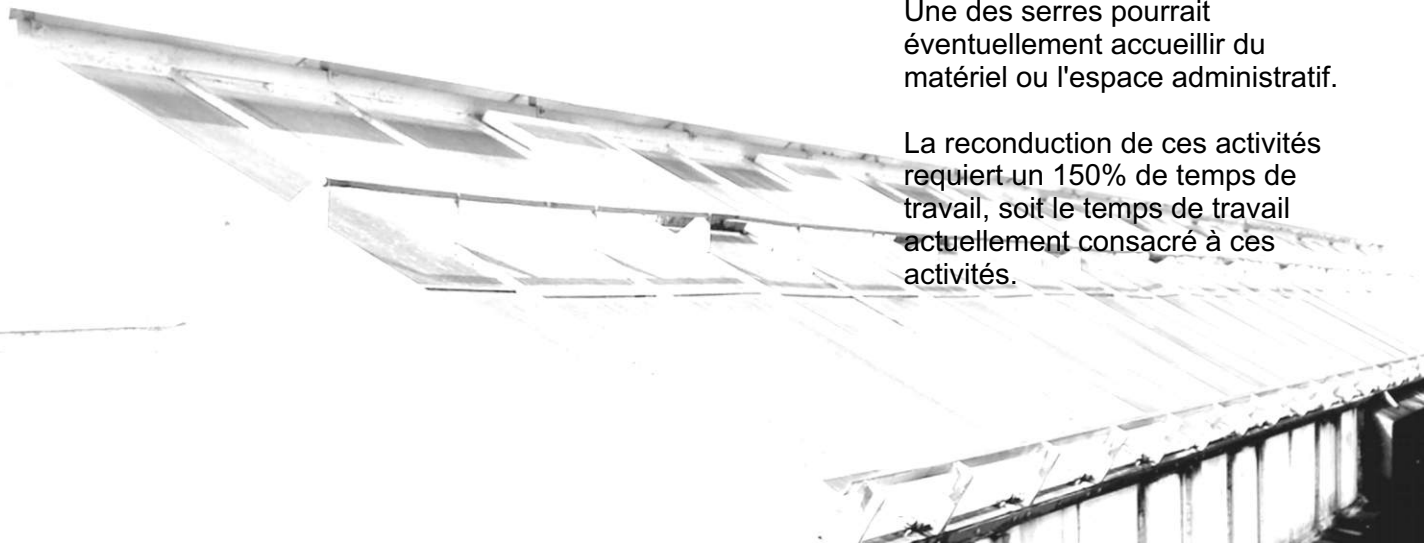
- **Les projets événementiels** à destination des habitants et du tout public: fêtes de quartier, manifestations culturelles, soutien logistique et financier aux fêtes des habitants, des écoles et des associations.

D'un point de vue structurel, les besoins pour le déplacement de notre espace administratif à Beaulieu sont :

1. Un bureau pour 4 personnes comportant un espace pour des rendez-vous.
2. Un espace de réunion (voir partie 2).
3. Des toilettes.
4. Un local pour entreposer les triporteurs.

Une des serres pourrait éventuellement accueillir du matériel ou l'espace administratif.

La reconduction de ces activités requiert un 150% de temps de travail, soit le temps de travail actuellement consacré à ces activités.



## 2. Projet Enfants:

*accueil libre et prise en charge, souple et adaptable*

### **Constats :**

- Le quartier fait face à une demande de plus en plus importante en matière de besoin de prise en charge et d'espaces à destination des 6-12 ans. Elle se manifeste par de nombreuses interpellations auprès des animateurs de notre association par des parents ne trouvant pas de solutions pour la garde de leurs enfants le mercredi et pendant les vacances.
- Il y a un déséquilibre entre l'offre de prise en charge des enfants en bas-âge et celle des enfants scolarisés. Dès l'entrée des enfants à l'école, le problème du mercredi et de la fin de la journée se pose pour les parents.
- La demande s'est accrue pour notre centre aéré du mois de juillet et nous sommes de plus en plus sollicités pour étendre notre centre aéré au mois d'août.
- De plus en plus de voix s'élèvent contre les actes d'incivilités commis par des enfants livrés à eux-mêmes.

### **Afin de répondre à ce constat, *pré en bulle* fait deux propositions :**

**1** La mise en place d'un service de prise en charge et d'accompagnement des enfants en dehors des périodes scolaires (16h00-18h00 et le mercredi) sous la forme d'un Jardin d'Aventure offrant un « **accueil libre** ». Ce service qui n'existe actuellement pas dans le quartier permettrait d'accueillir les enfants sans inscription préalable. Ceux-ci seraient libres d'aller et de venir et de participer aux activités proposées. Le cadre serait assuré par une équipe d'animation composée d'un animateur et de moniteurs proposant des activités créatrices et des jeux ou se mettant simplement à disposition pour écouter ou discuter. Des projets impliquant une collaboration avec les habitants, associations ou institutions du quartier pourraient être développés dans le cadre de cette structure.

Cette solution d' « accueil libre » permettrait de toucher un public d'enfants dont les parents, parce qu'ils sont en situation de précarité sociale notamment, ne parviennent pas à accomplir les démarches administratives en vue d'une prise en charge régulière au parascolaire ou en centre aéré. Ou alors, qui voient leur demande refusée parce qu'ils n'ont pas d'activité lucrative à l'extérieur. Cette prestation d'accueil libre serait proposée durant les périodes scolaires.

## 2 et/ou en fonction des ressources allouées

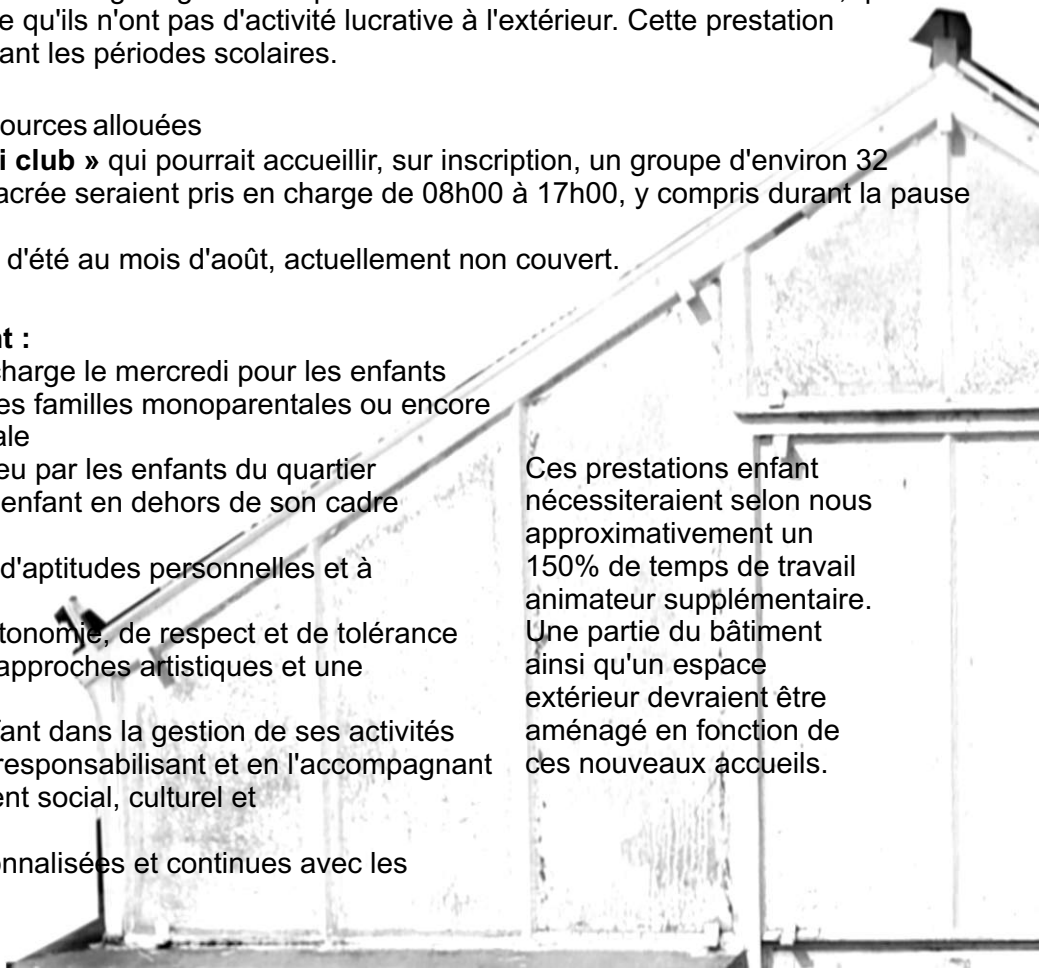
- la mise sur pied d'un « **Mercredi club** » qui pourrait accueillir, sur inscription, un groupe d'environ 32 enfants qui selon la formule consacrée seraient pris en charge de 08h00 à 17h00, y compris durant la pause de midi,
- et l'élargissement du centre aéré d'été au mois d'août, actuellement non couvert.

### Les finalités de ce projet sont :

- Offrir un service de prise en charge le mercredi pour les enfants dont les parents travaillent, pour les familles monoparentales ou encore pour les familles en difficulté sociale

- Favoriser l'appropriation du lieu par les enfants du quartier
- Favoriser la socialisation de l'enfant en dehors de son cadre familial et scolaire
- Participer au développement d'aptitudes personnelles et à l'épanouissement personnel
- Travailler sur les notions d'autonomie, de respect et de tolérance
- Offrir une sensibilisation aux approches artistiques et une ouverture culturelle (cf.4)
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans la gestion de ses activités parascolaires en l'encourageant, responsabilisant et en l'accompagnant
- Promouvoir le décloisonnement social, culturel et intergénérationnel
- Entretenir des relations personnalisées et continues avec les enfants et leurs parents

Ces prestations enfant nécessiteraient selon nous approximativement un 150% de temps de travail animateur supplémentaire. Une partie du bâtiment ainsi qu'un espace extérieur devraient être aménagés en fonction de ces nouveaux accueils.



# un lieu pour vivre ensemble

## 3. Mise à disposition d'espaces

*polyvalence, souplesse, convivialité, citoyenneté*

Le site de Beaulieu se situe à la jonction d'un ensemble de quartiers ou îlots, ayant chacun son histoire, sa population et ses besoins spécifiques. Dès lors, il est important que l'espace de Beaulieu puisse s'adapter à toute forme de projets ou d'envies.

C'est pourquoi, il nous semble primordial d'éviter de cloisonner et de sectoriser le lieu. Quand bien même le projet « enfants » semble spécifique à une tranche de population, nous pensons qu'il peut parfaitement s'inscrire dans un espace modulable, polyvalent, transformable et fonctionnel.

### Ainsi nous pourrions proposer :

**aux habitants** de tous âges d'investir les locaux et les espaces environnants afin de s'y rencontrer. Ceux qui le souhaiteraient pourraient s'impliquer - dans un esprit de citoyenneté - en organisant ou en participant à des discussions, des réunions d'information, mais aussi à des jeux et des ateliers.

**aux familles** du quartier des espaces pour les fêtes familiales : baptêmes, anniversaires et autres (nous sommes presque quotidiennement sollicités pour ce type de demandes).

**aux associations et institutions du quartier** de bénéficier d'espaces pour l'organisation d'expositions, de conférences, de soirées festives, de cours, d'ateliers ou d'évènements culturels. Ces manifestations permettront de créer des synergies entre habitants du quartier et associations diverses.

La gestion de ces espaces pourrait être assurée par un/e animateur-trice sous l'égide d'une commission composée d'habitants du quartier et de membres du comité de *pré en bulle*. Cette commission définirait le mode de fonctionnement et les conventions de prêt (charte), elle veillerait ensuite à l'évaluation et au bon déroulement des projets. Nous estimons que ce projet requiert un 30% de temps de travail animateur.



## 4. Espace de création et de production artistique pour le quartier.

### *culture, regard sur la Ville*

Dès notre première visite sur le site de Beaulieu et tout en étant conscient des difficultés liées à leur utilisation, nous avons été séduits par les serres.

Tout dans ces espaces (taille, lumière, situation) invite à passer de l'horticulture à la culture artistique, à l'éclosion de formes d'expressions plastiques. Nous proposons d'ouvrir ici un ou des espaces à destination d'artistes genevois (ou étrangers en résidence) qui, en échange d'un lieu de travail temporaire, proposeraient des projets artistiques en lien avec le quartier, sa vie sociale et ses habitants.

#### **Objectifs du projet :**

- Susciter la rencontre entre artistes et usagers du lieu : enfants, ados, aînés, parents, etc.
- Promouvoir la création artistique dans une dimension collective.
- Contribuer à nourrir la vie culturelle du quartier.
- Susciter la réflexion et l'interrogation sur le quotidien du quartier, la vie du lieu, les codes d'utilisation de la ville, etc.
- Favoriser les échanges avec d'autres quartiers, une autre ville et pourquoi pas un autre pays.
- Expérimenter la rencontre entre les domaines du social, de la culture, de l'urbanisme et de l'architecture (en lien avec les axes 2 et 3).
- Mettre en valeur la nature architecturale et urbaine du quartier.

Quelques exemples de projets pour le quartier: création picturale, rallye artistique, création sonore, poésie urbaine, performance, sculpture, fresque, exposition temporaire dans divers lieux, portraits d'habitants, travail sur l'histoire du quartier et sa mémoire, projet intergénérationnel, etc.

Ces projets pourraient faire l'objet de collaborations avec d'autres institutions culturelles de la vie genevoise. Le temps de travail animateur est estimé à 20%.

